

Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration nomme Jean-Yves Demeunynck au poste de Délégué Général

Paris, le 6 novembre 2008

L'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital) annonce l'arrivée de Jean-Yves Demeunynck au poste de Délégué Général de l'association. Jean-Yves Demeunynck succède à Dominique Nicolas, qui a occupé ce poste au cours des 3 dernières années. Il prendra ses fonctions au sein de l'AFIC le 20 novembre prochain.

Jean-Yves Demeunynck, 51 ans, vient de Natixis Private Equity (NPE), où il occupait le poste de Directeur du Développement et Projets de NPE, en charge de la coordination des fonds de fonds à l'international (Asie, US), après avoir renforcé l'équipe internationale, notamment sur la Chine et l'Inde, et mis en place un programme de *knowledge management* pour les 18 équipes du groupe NPE dans le monde.

Précédemment, il a été Délégué Général de l'AFIC de 2002 à 2005, dont il a structuré l'organisation interne et développé les activités, tant vis-à-vis des membres, que de l'extérieur. Il a également mis en place « la Maison du Capital Investissement ».

Antérieurement, il a été associé au sein d'un fonds d'investissement, Talento, spécialisé dans le financement des *start-up*, et a investi dans plusieurs entreprises dans le domaine des NTIC.

Jean-Yves a débuté sa carrière en tant que spécialiste des nouvelles technologies et créateur d'entreprises. Il a créé, développé et revendu plusieurs sociétés spécialisées dans le conseil en marketing et les Nouvelles Technologies.

Par ailleurs, Jean-Yves a été membre du corps professoral de HEC Entrepreneurs et président de l'Association Francilienne des Incubateurs d'Entreprises.

Jean-Yves est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion et de l'Institut National du Marketing. Il est Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

« Nous sommes très heureux de retrouver Jean-Yves Demeunynck. Nous comptons sur son dynamisme et son expérience pour permettre à l'association de franchir une nouvelle étape dans son développement, et notamment dans la capacité de l'AFIC à mettre en avant la contribution du Capital Investissement à la croissance économique.

Je tiens également à saluer le travail accompli par Dominique Nicolas qui pendant 3 ans a animé l'association dans une période de forte expansion. Je le remercie ici pour sa contribution et lui adresse mes meilleurs vœux pour ses nouveaux projets » a déclaré Pierre de Fouquet, Président de l'AFIC.

A propos de l'AFIC

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec plus de 270 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement... En outre, l'AFIC compte 200 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

Au premier semestre 2008, les membres de l'AFIC ont investi plus de 5 milliards € dans plus de 900 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

Pour plus d'information : www.afic.asso.fr

Contacts presse :

Stéphanie Elbaz, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 79 51 – stephanie.elbaz@consultants.publicis.fr
Matthieu, Pirouelle, Publicis Consultants – Tel : 01 44 43 76 15 – matthieu.pirouelle@consultants.publicis.fr